



Rudolf Mahrer et Gilles Merminod

Pour une approche processuelle du texte : de la cohérence à la continuité

1. Textualité et textualisation

1Le texte est la composante linguistique d'une expérience sociale sollicitant le langage. La contiguïté matérielle des signes (temporelle pour l'oral, spatiale pour l'écrit) [1] conduit l'interprète à supposer que ces derniers contribuent ensemble à lui faire faire une expérience (Givón 1995 ; Charolles et Combettes 1999).

Le discours se manifeste au premier chef par la continuité de la production, d'où l'importance des pauses et des indices mimogestuels, à l'oral, et des indices typographiques et dispositionnels, à l'écrit. Ces critères matériels jouent un rôle crucial dans l'interprétation des productions linguistiques et pas seulement linguistique. Dès lors en effet qu'une série d'actions nous paraissent accomplies à la suite, nous éprouvons le besoin de comprendre à quelle intention d'ensemble elles peuvent répondre. (Charolles 2011 : 55)

2Le texte est le produit d'une présomption de cohérence. Il n'est pas une propriété qu'une suite de signes peut avoir ou non, mais le cadre interprétatif préalable à la reconnaissance d'une action effectuée à l'aide du langage.

3Si les signes qui se donnent ensemble, dans le temps de l'énonciation orale ou l'espace de l'énonciation écrite, demandent à être interprétés comme texte, les unités linguistiques directement contiguës suscitent un jugement de continuité qu'on peut formuler comme suit : quelle relation privilégiée rend pertinente leur successivité immédiate ? [2] Nous proposons donc de distinguer deux perspectives sur le texte, partant, deux questionnements : pourquoi les unités textuelles fonctionnent ensemble ? (question de la cohérence) ; pourquoi ces unités fonctionnent dans cet ordre-là plutôt qu'un autre ? (question de la continuité).

4À l'origine de ce numéro, il y a un constat. La cohérence est le résultat d'une saisie statique du texte dans son ensemble, alors que la continuité relève d'un point de vue dynamique, envisageant le texte, en production ou en réception, comme un enchaînement d'opérations. Partant, l'injonction (pointée par Charolles) à comprendre un corps matériel de signes comme texte peut s'analyser en deux volets.

Textualité : la présomption de cohérence conduit à penser qu'il y a une logique dans l'organisation d'ensemble des signes (ce que la rhétorique appelle sa composition).

Textualisation : la présomption de continuité suppose qu'est motivée la manière dont les signes se font suite.

5Les notions de *cohérence*, *cohésion* ou *texture* (pour une présentation systématique, Mahrer 2017 : 408 et sq.) s'inscrivent dans la logique de la textualité et des opérations aboutissant au repérage de l'organisation globale et locale du texte (Adam 2019, 2020). Ces catégories décrivent le discours comme un tout donné préalablement à l'analyse et se prêtant à des parcours réticulaires et récursifs, mettant toutes les parties en relation simultanément pour en dégager l'organisation à différents niveaux (du global au local, du plan d'ensemble aux unités qui le composent). L'écrit, qui est un objet statique et rémanent, se prête particulièrement bien, en production et en réception, à ce type de regard, puisqu'il se laisse parcourir de manière sélective, rétrospective et répétée. Il n'empêche que la « lecture linéaire », en particulier la première lecture, est une expérience de découverte progressive. Et si la linguistique textuelle veut rendre compte des effets produits par les discours et des causes formelles de ces effets, elle doit aussi adopter le point de vue qui rend compte de la textualisation, c'est-à-dire le déroulement processuel de la construction du texte au cours de sa lecture.

6 Bien que développées dans une logique de la textualité plutôt que de la textualisation, les notions de *texture*, *cohésion* et *cohérence* peuvent certainement profiter d'une approche dynamique.

Texture : comment les occurrences successives des mêmes unités de contenu (isotopie) et d'expression (isoplasme) contribuent à l'expérience de la continuation du texte ?

Cohésion : comment les marqueurs linguistiques de relation (connecteur, anaphorique, signe de ponctuation...) y participent eux aussi à leur manière ?

Cohérence : comment l'action effectuée globalement par le texte se découvre-t-elle progressivement dans le fil de l'énonciation ?

7 En adoptant l'approche dynamique de la textualisation, la présente contribution a dès lors le projet de rendre compte des soubassements d'un *jugement de continuité*, complémentaire d'une « réflexion sur les facteurs qui amènent un sujet écrivant ou lisant à porter sur une suite d'énoncés un jugement de textualité » (Adam 2015 : 45).

2. Quelques notions pour décrire la continuité

8 Commençons par *continuer*. Le verbe se situe dans un paradigme lexical qui spécifie le mode de déroulement d'une action ou d'un événement : *commencer*, *s'arrêter*, *s'interrompre*... Continuer, c'est advenir (*vs s'arrêter*) dans le prolongement d'un événement antérieur (*vs commencer*), donnant à ce dernier le statut de *valeur inaugurale* (*vs recommencer*) et introduisant l'événement nouveau comme *différent* du précédent (*vs répéter*). Ce qui se continue non seulement ne s'arrête pas, mais ne se répète pas [3], ni ne recommence. L'action qui répond à ces traits définitoires est ce qu'on appelle une *suite*.

9 *Suite*. La première condition pour qu'il y ait suite, ou action continuée, ou encore continuité, c'est la perception d'une division. Un flux ininterrompu ne fait pas suite. Dans le paysage parfaitement monotone d'une vaste plaine, le marcheur ne perçoit qu'avec peine sa progression. Ce flux, magmatique et amorphe, le philosophe Mathieu Potte-Bonneville l'appelle la *continuel* (2018 : 38), en référence, notamment, au Beckett d'*En attendant Godot* et à sa hantise de la durée où rien n'arrive. La continuité suppose la distinction d'au moins deux unités successives. Celles-ci constituent l'unité d'analyse minimale de la continuité. On appellera ainsi *suite* un enchaînement de deux unités.

10 *Départ et arrivée d'une suite*. Analyser la continuité du texte revient à envisager la manière dont deux unités s'enchaînent dans le processus de textualisation [4]. On appellera le premier de ces deux termes adjacents *départ* et le second *arrivée*. Dans la séquence textuelle a-e suivante, a>b, b>c, c>d et d>e sont des *suites*.

[a] > [b] > [c] > [d] > [e]... termes
 1 2 3 4 suites

11 Comme on l'observe dans ce schéma, l'arrivée de la suite 1 est le départ de la suite 2, c'est pourquoi on ne peut pas attribuer de couleur aux différents termes. Notons que les termes en question sont des unités linguistiques de natures variables ; pour entrer plus facilement dans le modèle proposé, on s'imaginera que ceux-ci désignent des clauses [5].

12 *Continuité médiate et immédiate*. La capacité d'un terme *n* à constituer une continuation du texte auquel il appartient n'est seulement évaluée relativement au terme adjacent *n-1*. Dans sa manière de continuer le texte, on admettra que chaque terme est nécessairement, de par sa contiguïté, mis en relation avec son prédécesseur immédiat ; mais il est également mis en relation avec des termes antérieurs (selon des configurations multiples qu'on peut appréhender avec la notion de réticularité) [6]. L'unité opérative *n* continue *n-1*, mais aussi potentiellement un ensemble d'unités *n-x* sélectionnées par l'interprète. Par exemple, du point de vue de l'apport d'information, si *n+3* continue *n+2*, mais répète *n*, le texte soulève un problème de continuité. De la même façon, sur le plan de l'expression cette fois, la traque de la répétition lexicale au sein d'une même page, qu'on observe sur les manuscrits d'à peu près tous les scripteurs professionnels francophones, atteste la sensibilité à la continuité – qui repose sur une exigence de variation lexicale, variable selon les genres du discours [7]. Autre exemple tout à fait courant : dans la séquence descriptive suivante, constituée d'une seule phrase, la continuité textuelle de la sous-phrase [c] s'inscrit en relation de continuité référentielle avec la sous-phrase [a] – dans une organisation caractéristique de ce que la linguistique textuelle appelle « progression à thèmes dérivés » (Combettes 1983).

Aujourd'hui encore, visitez Loudun [...].

[a] Des lieux dispersés reconstituent, grâce à la voix et aux gestes du guide, le déroulement d'une histoire perdue : [b] la salle où fut prononcé l'arrêt de mort ; [c] le coin de rue où « un moine » frappa Grandier d'un coup de bâton ; [d] le porche de l'église Saint-Pierre, devant lequel le condamné dut faire publiquement amende honorable, mais fut secouru par le Père Grillau, une bonne âme ; [e] enfin la place du Marché Sainte-Croix, car c'est là que, devant le prêtre René Bernier, bon larron repent, et sous les yeux de Louis Trincant, le persécuteur insolemment installé à sa fenêtre, le curé périt dans le feu allumé par ses exorcistes eux-mêmes. (Michel de Certeau, *La Possession de Loudun*, 1970)

13 L'approche de la textualisation, aussi bien en production qu'en réception, conduit à interroger la manière dont l'énonciateur

élabore la reconnaissance progressive d'une séquence « réticulaire », où les opérations b, c, d et e rayonnent autour d'un même point (« Des lieux dispersés »). Autrement dit, on cherchera à saisir les conditions textuelles permettant, au cours du processus linéaire, ou plus rigoureusement successif, à construire *in fine* une structure réticulaire. L'interprète, qui ne connaît pas *a priori* le type de progression adopté par le texte, l'identifie en cours de lecture. Il est ici, comme souvent, guidé par la ponctuation : le deux-points annonçant un mouvement de spécification (Dahlet 2003) et les points-virgules indiquant un déplacement interne à un même programme textuel (ici de type descriptif). La connexion (*enfin*) y contribue également, en indiquant la fin d'une chaîne d'actions. Le point-virgule est mobilisé précisément pour instruire une continuité là où, sur le plan référentiel, il y a discontinuité référentielle entre b et c qui ne s'associent qu'en tant qu'ils sont des parties de a. L'instruction topographique du point-virgule, qui est instruction de continuité, compense la *discontinuité référentielle immédiate* (entre [b] et [c]) et oriente le repérage de la *continuité médiate* (entre [a] et [c]). Ce dispositif de compensation s'observe également sur le plan de la texture, au sens de parallélismes situés sur le plan de l'expression : la reprise, pour les unités b à e d'une configuration syntaxique analogue (clause averbale composée des unités suivantes : *déterminant défini + nom + extension descriptive*) contribue à repérer ces unités comme effectuant une même opération relativement à [a] dans une progression en éventail. Texture et ponctuation s'équilibrent ainsi avec les ruptures référentielles locales pour permettre la construction, dans la succession des unités, d'une organisation réticulaire, faite de continuités immédiate et médiate.

14 On retiendra surtout de cet exemple, que la continuité textuelle s'apprécie à la fois au sein du binôme chronologiquement orienté qu'on a appelé *suite* et dans la relation, établie par l'interprète, entre toute unité précédente (de 1 à n-1) et l'unité en cours de traitement (n). L'évaluation de la continuité médiate dépend de la capacité de la mémoire de travail de l'énonciateur et, lorsqu'il s'agit de l'écrit ou d'oral enregistré, de sa disposition à revenir sur la textualité en amont [8]. Nous nous concentrerons ici sur la continuité immédiate, d'abord parce qu'elle est au cœur du jugement de continuité, ensuite parce que c'est elle que permet d'interroger spécifiquement une approche processuelle de l'énonciation, enfin parce qu'elle ne nous semble pas avoir fait l'objet d'une analyse suffisante dans les travaux de linguistique textuelle traitant de l'écrit.

15 *Différence et fond*. Pour qu'il y ait continuité, il faut donc, premièrement, qu'une action langagière puisse s'analyser en deux parties au moins, a et b, qui sont des opérations successives et où a apparaît comme le départ et b l'arrivée d'un processus. Pour qu'il y ait continuité, il faut encore que les opérations successives envisagées soient reconnues dans leur *différence* (sinon il y aurait répétition). Cela ne signifie pas que deux unités linguistiques homonymes ne peuvent pas constituer une suite, mais que l'énonciateur attribue à la seconde un effet qui n'était pas celui qu'il donnait à la première [9]. Quand la continuité du texte semble suspendue (par une répétition), ce n'est pas en raison de la réitération de signifiants, mais parce que l'interprète ne reconnaît pas la différence entre l'arrivée d'une suite et son départ (immédiat ou médiat). Pour qu'il y ait suite, il faut enfin que, en dépit de la différence entre les deux unités mises en relation, un fond commun aux termes soit reconnu (sinon il y aurait recommencement). La suite forme un couple au sein duquel quelque chose de l'opération a demeure en b et quelque chose change.

16 Pour qu'il y ait continuité, il faut donc à la fois du deux et de l'un. La continuité se trouve à mi-chemin entre le continu (où tout continue) et la rupture (où rien ne continue). Cette tension réveille l'étymologie quasi oxymorique du mot *discours* : un flux (*cursum*, ce qui se continue) segmenté (*dis*, ce qui se sépare).

Nous cherchions des histoires à raconter nous trouvions des histoires à raconter (Mathieu Arsenault, *La vie littéraire*, 2014)

17 L'interprète de cet extrait de roman reconnaît la succession de deux unités, parce que celles-ci sont dotées de leur propre force de cohésion (liée ici à la connexité syntaxique de la clause et à l'unité de l'opération de représentation unitaire effectuée par l'acte énonciatif). Même si les appareils formels marquant spécifiquement la relation entre unités textuelles ne sont pas mobilisés ici (ponctuation, anaphore et connexion, vs *Nous cherchions des histoires à raconter et nous en trouvions*), la continuité des deux unités est perceptible : le lecteur reconnaît un fond commun (même énonciateur, même référent) et une différence, prédicative (le changement de procès qui noue l'énonciateur et le référent : chercher>trouver). Il interprète la logique de progression au sein de la suite, dans un rapport logique, de consécution, entre prédictions.

18 *Raison*. Nous proposons d'appeler *raison* [10] la logique du processus textuel, accessible *a posteriori*. Cette logique est reconnue lors du passage du départ de la suite à son arrivée. La *raison*, c'est l'interprétation de la logique de la progression du texte, qui suppose une comparaison orientée, entre l'unité de départ et l'unité d'arrivée.

19 Sur quels plans analyser le fond commun et les différences entre deux opérations énonciatives et ainsi reconnaître la raison de la continuité textuelle ? Pour répondre à cette question difficile, on s'inspirera de la description que Berrendonner fait de la clause comme « poly-opérateur » (1993). Selon la métaphore cybernétique utilisée par l'auteur, la clause introduit dans la mémoire discursive du lecteur des objets de trois types. Nous les présenterons ainsi : (a) l'information (une représentation d'objets, mis en relation généralement dans un procès verbal), (b) l'énonciation (la représentation de l'énonciateur qui agit par le langage dans une situation), (c) l'expression linguistique elle-même, dans ses formes, ses manières et toutes les qualités que le lecteur peut lui prêter. La continuité du texte et donc l'identification de la raison s'opère à partir de l'un ou de plusieurs de ces objets. Du départ de la suite à son arrivée, c'est la continuité de l'un ou l'autre de ses objets qui est appréciée. Considérons l'épigraphe suivant.

- En terminant, quels sont vos projets ?
- Je vais continuer à écrire. Jusqu'à la fin. (Vickie Gendreau, in Mathieu Arsenault, *La vie littéraire*, 2014)

20 Au sein d'une succession de tours de parole ainsi représentée, la suite question-réponse a une raison à la fois informationnelle

et énonciative. Elle adopte une routine langagière fondamentale selon laquelle L1 sollicite la prise de parole de L2 (plan énonciatif) ; et le tour de parole de L2 est supposé restreindre les possibles parmi un éventail de possibilités ouvert par L1 (ici « écrire » effectue un apport d'information en tant qu'il est un type de « projet »).

21 *Raison inférée vs raison énoncée*. Si l'on applique la notion de *raison* pour rendre compte de la dynamique de la séquence descriptive précédemment analysée, avec en tête l'idée qu'une suite peut être médiate et immédiate, alors on reconnaît aisément que le même terme peut continuer le texte selon plusieurs raisons. Les termes *b*, *c*, *d* et *e* entretiennent, avec *a* une relation méronymique : ils aspectualisent la classe « lieux dispersés » en représentant des parties de celle-ci. La suite immédiate *a>b*, puis les suites médiates *a>c*, *a>d* et *a>e*, continuent le texte en faisant progresser la représentation du monde construit, selon une continuité référentielle de type tout>partie. Mais à cette raison, qui fonctionne partiellement à distance, s'ajoute la raison qui va de partie en partie (*b>c*, *c>d*, *d>e*) et qui dessine un parcours dans la ville. Le parcours en question progresse ici sans ordre spatial raisonné (droite/gauche, centre-périphérie, points cardinaux) ; la caractérisation de la classe décrite le laissait présager : « lieux dispersés ». C'est la logique historique des faits dont la ville garde la mémoire qui guide le mouvement descriptif.

22 Dans le cas du portrait, la progression immédiate, de partie en partie, va conventionnellement de haut en bas.

Jamais Mme Bovary ne fut aussi belle qu'à cette époque [...]. Ses paupières semblaient taillées tout exprès pour ces longs regards amoureux où la prunelle se perdait, tandis qu'un souffle fort écartait ses narines minces et relevait le coin charnu de ses lèvres, qu'ombrageait à la lumière un peu de duvet noir. On eût dit qu'un artiste habile en corruptions avait disposé sur sa nuque la torsade de ses cheveux ; ils s'enroulaient en une masse lourde, négligemment, et selon les hasards de l'adultère qui les dénouait tous les jours. Sa voix maintenant prenait des inflexions plus molles, sa taille aussi ; quelque chose de subtil qui vous pénétrait se dégageait même des draperies de sa robe et de la cambrure de son pied. Charles, comme aux premiers temps de leur mariage, la trouvait délicieuse et tout irrésistible. (Gustave Flaubert, *Madame Bovary*, 1857)

23 Dans cette description d'Emma citée par Adam (1993 : 53-54), la raison de la continuité est un mouvement de descente sur le plan des objets représentés, assignable à un regard descripteur (sur le plan énonciatif). Voilà ce qu'on pourrait appeler des *raisons inférées* : le mouvement textuel qui lie les actes énonciatifs se dégage progressivement du rapport entre l'objet représenté par chacun d'eux.

24 Mais la raison d'une suite n'est pas seulement inférée des actes énonciatifs, elle peut également se déclarer.

On avait été chercher un pâtissier à Yvetot, pour les tourtes et les nougats. Comme il débutait dans le pays, il avait soigné les choses, et il apporta lui-même, au dessert, une pièce montée qui fit pousser des cris. À la base d'abord, c'était un carré de carton bleu figurant un temple, avec portiques, colonnades et statuettes de stuc tout autour, dans des niches constellées d'étoiles en papier doré ; puis se tenait au second étage un donjon en gâteau de Savoie, entouré de menues fortifications en angéliques, amandes, raisins secs, quartiers d'orange, et enfin, sur la plateforme supérieure, qui était une prairie verte où il y avait des rochers avec des lacs de confiture et des bateaux en écales de noisettes, on voyait un petit Amour, se balançant à une escarpolette de chocolat, dont les deux poteaux étaient terminés par deux boutons de rose naturelle, en guise de boules, au sommet. (*Ibid.*)

25 Dans cette autre séquence descriptive de *Madame Bovary*, deux *raisons* différentes sont *énoncées* (et non seulement inférées). D'une part, des « circonstants » (« À la base », « au second étage », « sur la plateforme supérieure ») explicitent une raison d'ordre référentiel (un mouvement de bas en haut, qui, comme le dit Adam (1993 : 99), adopte celui de la confection de la pièce montée). D'autre part, des adverbes (« d'abord », « puis » et « enfin ») explicitent une seconde raison, énonciative cette fois, au sens où ce sont les actes énonciatifs (et non leur contenu) qui sont ordonnés. Une *raison énoncée* facilite le repérage d'une raison par ailleurs inférable à partir des actes énonciatifs [11].

26 La raison est le produit de la similarité et de la différence entre deux opérations énonciatives qui se suivent. De même, la vision successive de deux images statiques similaires mais présentant de légères variations produit la perception d'un mouvement. Quand il y a continuité, l'actualisation des deux actes de la suite permet de dégager la raison qui les lie. Si la suite est l'unité minimale de la continuité textuelle, la raison est le moteur de cette dynamique. Comme on le voit dans les exemples donnés ci-dessus, le parcours interprétatif est nécessairement rétrospectif : c'est une fois seulement que les deux opérations sont actualisées que leur raison, le mouvement qui conduit de l'une à l'autre, peut être construit. On ne mesure le trajet qu'après l'avoir effectué.

3. Deux cas de (dis)continuité

27 Pour illustrer une description dynamique du texte et l'intérêt, dans ce contexte, de la notion de continuité, nous envisageons tout d'abord le cas de l'épexégèse, puis celui de la digression.

Un regard processuel sur l'épexégèse

28 Le phénomène de l'épexégèse, a fait couler beaucoup d'encre (par exemple : Bally 1944 ; Noailly 2002 ; Combettes 2007 ; Benzitoun et al. 2010). Il relève globalement de la non-coïncidence entre l'unité clause et l'unité phrase (« ajout après point », « complément différé », « épexégèse », etc.). Voici un extrait qui y recourt de manière répétée (nous numérotions les phrases Pn).

(P1) Et je n'aime pas le regard qu'il pose sur elles en général. (P2) Je le trouve... indéfinissable, et ça me gêne. (P3) Je ne sais pas s'il les aime ou s'il les déteste, s'il les admire ou s'il les méprise, s'il a envie de les protéger contre toute l'humanité ou de les envoûter dans une secte. (P4) Parmi les patientes que j'ai vues hier, la plupart venaient pour la première fois, mais quelques-unes le connaissaient déjà et l'écoutaient parler comme s'il allait leur montrer la lumière. (P5) Comme s'il allait changer leur vie.

(P6) Alors que – c'est bizarre de dire ça alors que je ne l'observe que depuis peu – j'ai le sentiment que c'est lui qui change.

(P7) Avec moi, pour commencer. (Martin Winkler, *Le Chœur des femmes*, 2009)

29 Pour rendre compte de l'effet d'un tel dispositif, où la ponctuation intercepte des relations syntaxiques, il faut respecter l'ordre successif de traitement des instructions. L'intervalle majuscule-point délimite l'unité phrase, qui est l'unité élémentaire du texte écrit. La majuscule donne l'instruction d'un programme d'action dont le point marquera le terme. Ainsi conçue, à l'instar de la période pour l'oral, la phrase est l'unité praxéologique de l'écrit [12]. Lorsqu'il traite le point, le lecteur envisage l'ensemble des unités ainsi démarquées comme effectuant ensemble cette action. Autrement dit, la ponctuation invite le lecteur à traiter les unités réunies en une phrase comme formant une instruction complète (Auchlin et Ferrari 1995) à partir de laquelle tirer des inférences (c'est-à-dire des hypothèses concernant la manière dont l'unité phrase en question contribue à l'action du texte). Néanmoins, il arrive qu'après l'instruction du point, le lecteur reconnaisse dans la phrase suivante des éléments susceptibles d'être régis par des constituants de la phrase précédente : il est ainsi obligé de rouvrir le programme syntaxique pourtant clos [13]. En dépit de l'autonomie que leur confèrent la ponctuation, les deux phrases ont en commun un même fond syntaxique.

30 C'est un tel cas que présentent les trois dernières phrases de l'extrait ci-dessus : une subordonnée comparative (« Comme... ») puis une subordonnée concessive (« Alors que... ») et enfin un complément d'accompagnement (« Avec moi... ») sont fragmentés en autant d'actions textuelles distinctes. Leur interprétation suppose de prendre en compte à la fois l'autonomie textuelle et la dépendance syntaxique des unités [14]. Dans tous les cas, l'ajout d'un régime après clôture de programme phrastique soulève les mêmes questions : qu'est-ce qui motive cette non-coïncidence entre structure syntaxique et unité d'action ? pourquoi ne pas faire une seule phrase-action avec des unités en relation de dépendance syntaxique ? ou encore pourquoi rouvrir le programme syntaxique préalablement clos ? [15]

31 Pour décrire la *raison* qui sous-tend de tels cas, nous considérons de près la suite [P6-P7]. L'arrivée de la suite (P7) est un complément d'accompagnement, lui-même adjoint d'une expression adverbiale (« Avec moi, pour commencer. »). Celui-ci vient spécifier le procès du verbe de l'unité départ de la suite (P6), c'est-à-dire d'une action textuelle donnée comme complète par un point. La précision, échappant au programme de la phrase précédente, passe pour ajoutée de manière retardée. Deux interprétations sont alors possibles : la recherche d'un effet de surprise ou la mise en scène de la surprise. Surprendre ou se montrer surpris, c'est-à-dire plus largement mettre en scène une énonciation sous-planifiée, qui avance en spécifiant des actions d'abord partiellement programmées [16]. Dans le présent extrait, c'est le second effet qui prédomine, dans la représentation, de type endophallique, d'une pensée indéfinie (« indéfinissable », « je ne sais pas », « c'est bizarre »...) et qui s'élabore par touches dans le déroulement même des sentiments qu'elle cherche à dire. On l'observe ici la saisie de la continuité entre deux unités distinctes suppose qu'apparaisse *a posteriori* une raison qui motive leur succession. La *raison*, répétons-le, est le moteur de l'actualisation progressive du texte. En rendre compte permet de décrire l'effet de processualisation de la pensée que provoque un texte qui se continue en ouvrant ce qu'il vient de clore.

La digression et les mouvements du texte

32 La parenthèse et, plus particulièrement, sa variante de niveau séquentiel qu'est la digression, nous semble un autre fait langagier susceptible d'illustrer l'intérêt d'une description linguistique de la continuité textuelle.

33 Dans une perspective « statique », centrée sur la cohérence et la description de l'organisation de la textualité (la composition), la digression est interrogée dans la fonction qu'elle trouve dans l'économie textuelle générale. Et cette contribution interprétée *a posteriori*, dans un geste de lecture « critique » (qui, confronté à la totalité d'un signal linguistique, cherche à déterminer le faire texte de tous les signes matériellement réunis), est toujours un interprétable.

De la même façon que le détail n'est signifiant que par son insignifiance, la digression aurait une fonction par le fait même qu'elle est en dehors de la structure romanesque. Ainsi, dans l'anti-roman, la rupture causée par la digression manifeste le refus d'une narration linéaire, et plus globalement des lois rhétorico-poétiques ; cependant, en rien utile à la progression de l'histoire, la digression n'a pas pour autant de fonction dans le cadre de l'intrigue. (Déruelle 2004 : 43).

34 Si la digression est une séquence hors fonction et qu'aucune séquence ne résiste à la fonctionnalisation (à la mise en cohérence de toutes les parties du texte), alors la digression n'existe pas [17].

35 Il y a cependant au moins deux autres manières de poser le problème.

(1) Réduire l'existence du phénomène digressif au cas où celui-ci se déclare comme tel par le fait de la méta-énonciation. C'est la position qu'adopte Aude Déruelle dans son étude sur l'œuvre de Balzac. L'auteur se prête très bien à cette perspective puisqu'il procède régulièrement de cette manière – par exemple en recourant à la catégorie de préambule : « Ne fallait-il pas ce *préambule* pour vous initier aux charmes du récit confidentiel [...] » (CH, III, 676), « Ce *préambule* était nécessaire pour

déterminer la sphère dans laquelle s'est passée une de ces actions sublimes [...] » (CH, II, 200) (*apud* Déruelle 2004 : 48). Cela revient autrement dit à étudier l'homogénéité générique à partir de la représentation qu'en donne, réflexivement, l'œuvre elle-même, en dessinant, en son sein, des zones d'hétérogénéité.

(2) Décrire la digression comme une expérience de lecture. C'est ce que permet de faire une entrée dans le texte par la description de sa continuité. Il ne s'agit plus alors d'appréhender la fonction de la séquence hétérogène relativement à son discours hôte, mais d'interroger son intégration dans le fil du discours, dans la chaîne des opérations de textualisation.

36 On adoptera la seconde approche, qui correspond au modèle de Berrendonner et qui envisage le texte, on l'a dit, comme une suite d'actes énonciatifs consistant à activer des objets à la conscience et à les transformer pour construire une représentation évolutive au fil de l'activité énonciative (voir par exemple Berrendonner 2008 : 6 ; Groupe de Fribourg 2012 : 22-25).

37 Dans ce contexte, la parenthèse « demande à être décrite en termes de processus de production » :

La caractéristique fondamentale des parenthèses est d'occasionner l'interruption d'un programme d'encodage en cours, quel que soit le type d'unité que celui-ci vise à actualiser (constituant de clause, clause, ou période). C'est là une propriété de nature praxéologique, qui demande à être décrite en termes de processus de production, plutôt qu'en termes de formes structurales possibles. (Berrendonner 2008 : 8)

38 De manière séquentielle, la parenthèse correspond à la reconnaissance de l'ouverture d'un programme [A₁], syntaxique, avec par exemple un SN initial créant l'attente d'un prédicat, et d'un programme textuel (signalé par la majuscule d'une phrase ou le début d'un paragraphe) ; ensuite, signalée ou non par un signe de ponctuation spécifique, la suspension du premier programme par une autre action [B] (effectuée par un constituant régi [1] ou autonome [2, 3]) ; enfin, la suite et, si tout va bien, la fin du programme initié [A₂], avec, de manière régulière lorsque B a quelque longueur, des « turbulences » liées à la difficulté de gérer les relations à distance, c'est-à-dire la continuité médiata de A₂ avec A₁.

[1] Les églises, par cette odeur (composition de cire qui est vraie et d'encens qui est vrai, mais aussi de l'une à l'autre dans le marbre depuis de longs siècles) n'ont rien de commun avec les nôtres. (Charles-Albert Cingria, *L'Eau de la dixième milliaire*, 1932)

[2] Les cinémas – car ils commencent – ont des affiches d'hommes noirs agissant et procédant à coups de haches sur les toits. (*Ibid.*)

[3] Il vaut mieux regarder l'effet que font d'autres fenêtres (il n'y a rien de plus beau que des fenêtres absolument symétriques sur de grandes façades) ou la rue qui se remplit de froid ou la place qui se remplit d'ombre. (*Ibid.*)

39 On fera l'hypothèse que la parenthèse devient digression dès lors que le programme intercalé est de nature séquentielle (à l'instar d'une séquence explicative logée au sein d'une séquence narrative). C'est le cas dans l'extrait suivant (nous soulignons) :

[4] Cet obélisque gisait à Rome depuis de longs siècles, mais non enterré, cassé cependant en plusieurs morceaux, dans une vigne, la vigne Saccoccia, située hors de la Porte Majeure, lorsqu'en 1623 Urbain VIII Barberini, qui avait comme l'idée d'en faire quelque chose, le fait enlever et entreposer près du Palais de sa famille, et cet obélisque resta là. Ce devait être beau, précédemment, quand il était dans cette vigne. À cause des feuilles – de ce vert qui compose bien avec le rose. *Mais l'idée d'une vigne telle que nous la concevons chez nous doit être anéantie, et faire place à la vision d'un terrain humainement gras à souhait bosselé et dénivélé, afin que les tiges qui n'ont de tuteurs que ceux qu'elles trouvent (c'est cet aveugle victorieux travail qui fait la supériorité du jus) puissent donner cours à leur expansion. C'est ça qu'il faut comprendre, qu'il y a là-bas un particularisme de la vigne, et qui empêche une grande quantité, mais cette quantité on la boit ou on la mange, et ça fait une poésie indélébile au sens indigénal romain. Mais je veux dire autre chose.* Cet obélisque était donc cassé en trois ou quatre, et il gisait là. [...] Cela jusqu'en 1623 où Urbain VIII Barberini, à qui on l'avait signalé et qui, comme je l'ai dit, avait l'idée d'en faire quelque chose, le fit enlever et déposer en ville près du Palais de sa famille. (*Ibid.*)

40 Alors que la vigne était le rhème (point d'arrivée) d'une phrase appartenant elle-même à une séquence narrative (racontant le projet qu'Urbain VIII avait pour un obélisque romain abandonné), elle devient le thème (point de départ) d'une séquence explicative. Celle-ci est introduite par un connecteur (« mais »), qui marque un tournant dans le discours, empêchant une inférence du type : « la vigne nous est familière, il n'y a pas besoin d'en parler » [18]. Une deuxième phrase, méta-énonciative, « C'est ça qu'il faut comprendre », justifie l'importance de la considération incidente. Le retour au programme narratif est explicite : « Mais je veux dire autre chose ». Puis on observe un *backtracking* caractéristique des sorties de digression, avec reprise partielle des informations situées à l'ouverture du programme suspendu (« Cet obélisque était donc cassé en trois ou quatre, et il gisait là ») où *donc* est un marqueur de *continuité médiata*. Idem quelques lignes plus loin (« comme je l'ai dit, avait l'idée d'en faire quelque chose »).

41 Sous l'angle de la dynamique de la textualisation, la digression n'est pas une séquence ayant une place et une fonction dans le texte comme organisation arborescente, structure hiérarchisée, c'est une succession déroutante (littéralement), faite d'une discontinuité immédiate (cherchant à compenser la rupture, ici thématique, par une relation d'un autre type, ici argumentatif), une tâche communicative autre, pourvue de sa propre homogénéité et dont la greffe impromptue appelle justification, enfin le retour au programme laissé en suspens, avec des manœuvres parfois laborieuses pour rétablir la continuité à distance.

42 Une telle description, tenant compte des continuités et discontinuités, rend au texte sa temporalité. Elle réintroduit en particulier cette idée importante dans l'analyse que le projet énonciatif du locuteur évolue à mesure de ces opérations

Verbum, n° 30, p. 5-23.

BERRENDONNER A. (2016). Attentes et insertions parenthétiques, *Langue française*, n° 192, p. 37-52.

BERRENDONNER A. et REICHLER-BÉGUELIN M.-J. (1989). Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique, *Langue française*, n° 81, p. 99-125.

CHAROLLES M. (2011). Cohérence et cohésion du discours. In *Dimensionen der Analyse Texten und Diskursiven – Dimensioni dell'analisi di testi e discorsi*, HÖLKER K. et MARELLO C. (dirs), Berlin : LIT Verlag, p. 153-173.

CHAROLLES M. & COMBETTES B. (1999). Contribution pour une histoire récente de l'analyse du discours, *Langue française*, n° 121, p. 76-116.

CISLARU G. & OLIVE T. (2018) *Le processus de textualisation : Analyse des unités linguistiques de performance écrite*, Bruxelles : De Boeck.

COMBETTES B. (1983). *Pour une grammaire textuelle : La progression thématique*, Bruxelles : De Boeck.

COMBETTES B. (2007). Discontinuité et cohérence discursive : le cas des ajouts après le point, *Cahiers de praxématique*, n° 48, p. 111-134.

DAHLET V. (2003). *Ponctuation et énonciation*, Guyane : Ibis Rouge Éditions.

DÉRUELLE A. (2004). *Balzac et la digression*, Saint-Cyr-sur-Loire : Christian Pirot Éditeur.

FERRARI A. et AUCLIN A. (1995). Le point: un signe de punctualisation, *Cahiers de Linguistique Française*, n° 17, p. 35-56.

GIVÓN T. (1995). Coherence in text vs. coherence in mind. In *Coherence in Spontaneous Text*, GERNSBACHER MORTON A et GIVÓN T (dirs), Amsterdam : John Benjamins, p. 59-115.

GROUPE DE FRIBOURG (2012). *Grammaire de la période*, Berne : Peter Lang.

LEFEBVRE J. (2011). L'appel-renvoi de note comme observatoire de l'interpénétration des ponctuations blanche et noire, *Langue française*, n° 172, p. 69-82.

LEGALLOIS D. (2006). Des phrases entre elles à l'unité réticulaire du texte, *Langage*, n° 163, p. 56-70.

MAHRER R. (2014). Écrire et parler. Quelques préalables théoriques, *Genesis*, n° 39, p. 29-49.

MAHRER R. (2017). *Phonographie : La représentation écrite de l'oral en français*, Berlin : De Gruyter.

NOAILLY M. (2002). L'ajout après un point n'est-il qu'un simple artifice graphique? In *Figures d'ajout : Phrase, texte, écriture*, AUTHIER-Revuz J. et LALA M.-C. (dirs), Paris : Presses de la Sorbonne nouvelle, p. 133-145.

Pétillon-Boucheron, S. (2002). *Les détours de la langue : étude sur la parenthèse et le tiret double*, Louvain : Peeters.

POTTE-BONNEVILLE M. (2018). *Recommencer*, Paris : Verdier.

WEINRICH H. (1973). *Le Temps*, Paris : Seuil.

NOTES

1 « Un texte est une succession signifiante de signes linguistiques entre deux ruptures manifestes de communication » (Weinrich 1973 : 123, nous soulignons). Par « ruptures manifestes », Weinrich entend les « pauses assez longues » de la communication orale ou « les deux volets de la couverture d'un livre » pour l'écrit, ou du moins l'un des supports de la communication écrite.

2 Une telle question suppose assurément des lieux de libertés syntagmatiques : les unités qui s'enchaînent de manière fortement contrainte sont faiblement interrogées dans la pertinence de leur ordre et sont traitées comme des touts. C'est donc à l'endroit des constituants mobiles de la clause et plus encore à la jonction des clauses que la question de la continuité textuelle est la plus sensible.

3 Il peut y avoir répétition des signes, mais si celle-ci est interprétée comme continuation, c'est que les signes répétés sont interprétés comme effectuant une action distincte (soit par leur contenu, soit par leur expression).

4 Le texte étant linéaire, une opération ne s'enchaîne qu'à une seule autre. La parenthèse et la note de bas de page opposent un apparent démenti à cette affirmation, puisqu'elles constituent des cas, étrangers à l'oral, où à un même lieu du texte, il y a deux suites possibles (Pétillon-Boucheron 2002, Lefebvre 2010). Pourtant, comme on ne saurait suivre deux chemins en même temps, ces points de bifurcation (Mahrer 2014) ne sont actualisables que successivement. En définitive, en adoptant comme nous le faisons ici le point de vue de la textualisation (celui du processus de la profération et de l'audition ou de l'écriture et de la lecture), il n'y a bien toujours que deux opérations qui s'enchaînent.

5 « La clause est l'unité intégrative maximale de la syntaxe de rection » (Berredonner 2002), toutes les unités qui la composent entretiennent des relations de dépendance syntaxique et aucune unité extérieure n'entretient avec elles de telles relations. La clause se définit également par sa fonction spécifique qui est d'accomplir un acte énonciatif : c'est-à-dire « une conduite à la fois verbale et mimogestuelle, apte à opérer des transformations dans la mémoire discursive (= le stock structuré d'informations M que gèrent coopérativement les interlocuteurs). Une clause est ainsi une unité minimale virtuelle de comportement, un rôle langagier élémentaire. » (Berredonner & Reichler-Béguelin 1989 : 113.)

6 L'opposition entre *continuité médiate* et *continuité immédiate* rappelle celle que propose Adam entre « structuration linéaire » et « structuration non-linéaire » du texte, lui-même envisagé comme « un système complexe de relations d'interdépendance » (Adam 2019, p. 39-40). Les faits de réticularité (comme mise en relation d'unités non contiguës) relèvent de la deuxième catégorie (« structuration non-linéaire »). La notion de réticularité est empruntée par Adam à Legallois qui, à travers le phénomène de la répétition lexicale, décrit « l'organisation réticulaire du texte » comme « un tissu de phrases enchevêtrées, une trame, une texture, toute une construction et une conception d'un objet complexe » (Legallois 2006, p. 70, cité par Adam, 2019, p. 20.) La perspective de la textualisation que nous adoptons conduit à envisager le texte différemment. Celui-ci n'est pas fait de « phrases enchevêtrées », mais de phrases qui se suivent. Selon un point de vue dynamique, le texte est d'abord un fil, avant d'être un tissu. Les deux points de vue sont complémentaires : au terme de l'interprétation, le texte est bien construit par l'interprète comme un réseau d'interdépendance entre unités ; le point de vue dynamique s'attache « simplement » à décrire l'élaboration progressive, c'est-à-dire successive, de ce réseau. En ce sens, la notion de continuité est centrale, car elle interroge, même quand il s'agit de continuité immédiate, non pas le réseau maximisé de toutes les « relations d'interdépendance » qu'une unité peut entretenir avec d'autres unités au sein du texte, mais la perception, au fil de l'énonciation (émission ou réception), des liens que l'unité en cours de traitement tisse avec les unités précédentes.

7 La mémoire suspend la successivité du traitement et permet d'établir les continuités non contiguës, mais elle ne la suspend qu'en partie seulement : la fenêtre de perception des relations (comme la répétition) se déplace avec le lieu de traitement du texte.

8 Dans un développement ultérieur de cette réflexion, pour adopter plus rigoureusement la perspective dynamique de la textualisation, il faudra sans doute admettre qu'une unité n'entretient pas de liens médiats avec une unité antérieure n-x, mais avec la mémoire de celle-ci. Plus la distance est grande entre n et n-x, plus le travail de la continuité médiate est difficile, ce que chercheront parfois à compenser des dispositifs textuels de « rappel ». Le cas de la digression, que nous envisagerons à la fin de l'article, donne une bonne idée de ce problème.

9 Dans ce cas, les deux séquences homonymes successives (la récurrence littérale de deux unités) n'effectuent pas la même opération.

10 Au sens mathématique d'une valeur ou du rapport qui, dans une suite, permet de passer d'un terme au terme suivant.

11 Le plus souvent tout du moins : il est possible d'imaginer des conflits (« Son nez... Dessus, sa bouche... »), ce qui suffit à attester l'autonomie des deux ordres d'information.

12 Sur le modèle de la théorie de la période pour l'oral (Groupe de Fribourg 2012), nous proposons d'opposer la clause comme acte énonciatif et la phrase comme acte textuel. L'isolement de clause(s) constitue une étape dans l'expérience globale et organisée que le discours fait faire à ses énonciateurs. Comme unité minimale de l'énonciation, la clause est la forme linguistique qu'actualise un locuteur pour construire des représentations qui transforment son état de conscience et celui de ses éventuels auditeurs. Si la clause est une unité grammaticale qui forme un îlot de dépendance morphosyntaxique, la phrase n'est, quant à elle, pas de la même nature. Elle est une unité topographique qui commence par une majuscule et finit par un point (. ou ? ou !). Son signifiant discontinu (majuscule – point) emprunte au système de la ponctuation et son signifié est praxéologique : l'acte ou les actes énonciatifs incorporés dans la phrase forment une action textuelle, dont il faut tirer les inférences avant de passer à l'action prochaine. En tant qu'unité élémentaire de l'action textuelle globale, la phrase (dans sa composition linguistique, le type de représentation qu'elle construit et le type de tâche qu'elle accomplit) est déterminée par le genre du texte où on la trouve. Ainsi définie, la phrase a assurément des affinités avec la clause (on peut naturellement faire coïncider action textuelle élémentaire et acte énonciatif unique) ; mais cette convergence n'est qu'une configuration parmi trois possibles : phrase monoclausale, phrase polyclausale et phrase comprenant un terme syntaxiquement régi par un terme appartenant à une autre phrase.

13 En prenant les instructions dans leur ordre le plus strict, c'est l'expression de « complément après point » qui nous semble la plus adaptée pour décrire le phénomène.

14 Une analyse fine du phénomène demanderait de considérer à la fois la nature de la relation syntaxique interrompue et la relation sémantique entre les termes ainsi séparés. Par exemple la séparation, en une phrase propre, d'une seconde subordonnée comparative, juxtaposée à la première, qui plus est en fin de paragraphe, s'interprète différemment de la séparation en phrases (P6 et P7) des deux régimes suivants, qui apporte des spécifications sémantiques nouvelles.

15 Les conditions d'interprétation de l'épexégèse, qu'on sait très répandue dans la littérature et le discours journalistique contemporain, varient à l'oral et à l'écrit. La communication écrite permet, dans ses conditions ordinaires, des opérations de révision, locales et globales, consistant notamment en un ajustement entre programmes d'action textuelle et matériel linguistique. Dès lors, la réouverture du programme effectué par le texte peut être facilement interprétée comme un choix expressif et non comme une contrainte de production.

16 Ce type de continuité appartient selon nous à la catégorie des réfections (Groupe de Fribourg 2012). De n à $n+1$, la raison n'est pas de l'ordre d'un ajout, dans la mémoire discursive, d'un nouvel objet de discours ou de nouvelles propriétés, mais elle est modification de l'acte de départ. La raison de la suite se situe alors principalement sur le plan de l'expression, qui est révisé dans l'une ou l'autre de ses propriétés. En l'occurrence, « Comme s'il allait changer leur vie. », subordonnée comparative. La continuité par réfection mériterait d'être analysée, en tant qu'elle est une forme de continuité spécifique, où le terme d'arrivée ne continue pas l'information du terme de départ, mais continue son expression même en en proposant une nouvelle version.

17 Reste alors la possibilité, délicate, de déterminer qu'elle est la zone d'homogénéité du discours (ici romanesque) hors de laquelle, une séquence, bien qu'ayant une fonction dans l'économie textuelle, doit être jugée hétérogène et donc digressive en dépit de sa fonction. Ce calcul est délicat, surtout lorsqu'on traite d'un genre aussi hétérogène que le roman. La démarche est intéressante en ce qu'elle permettrait d'historiciser la réception du genre, en fonction de ce que les lecteurs lui reconnaissent comme homogène ou non : la digression analeptique, qui bouscule la chronologie, la digression philosophique, sociologique, historique...

18 Charles-Albert Cingria, qui vit à Genève, écrit ce texte pour son mécène H.-L. Mermod, industriel valaisan.

19 « Si l'on en use, c'est souvent en raison d'un incident de parcours : parce que le déroulement régulier de P1, selon le plan initialement prévu, apparaît soudain insatisfaisant et nécessite un redressement immédiat. En d'autres termes, un grand nombre de parenthèses s'apparentent aux procédures correctrices connues en analyse des interactions sous le nom de "réparations auto-initiées" » (Berrendonner 2008 : 8, faisant référence aux travaux de Sacks, Schegloff & Jefferson).

PLAN

- 1. Textualité et textualisation
- 2. Quelques notions pour décrire la continuité
- 3. Deux cas de (dis)continuité
 - Un regard processuel sur l'épexégèse
 - La digression et les mouvements du texte
- 4. Conclusion

MOTS CLÉS

21., digression., épexégèse, progression thématique, textualisation, textualité

POUR CITER CET ARTICLE

Rudolf Mahrer et Gilles Merminod, « Pour une approche processuelle du texte : de la cohérence à la continuité », *Fabula / Les colloques*, La dis/continuité textuelle, URL : <http://www.fabula.org/colloques/document8179.php>, page consultée le 25 mai 2022.

AUTEUR

Rudolf Mahrer
Université de Lausanne

AUTEUR

Gilles Merminod
Université de Lausanne

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

Mentions légales et conditions d'utilisation

Flux RSS
Fabula sur Facebook
Fabula sur twitter